

Cote 2H745 aux Archives Départementales du Jura, Manuels d'amodiation des dîmes, 1631, 1669-1671, Prieuré de La Mouille – second article (1631)

Présentation

Dans la liasse sous cette cote se trouvent deux articles. Le premier contient les dîmes des années 1669-1671 et le second ceux de 1631. Je n'ai pas tout photographié dans les deux articles, m'intéressant principalement aux noms REVERCHON et GIROD. (Ceci n'empêche pas de trouver beaucoup d'autres patronymes dans ces transcriptions.)

J'ai conservé les numéros des images pour pouvoir mieux se repérer. L'orthographe et la ponctuation sont respectées. Les seules exceptions sont les majuscules ajoutées aux noms des lieux et aux prénoms où elles manquaient. Les patronymes sont en majuscules. Les traits sur la ligne (_) indiquent des lettres ou mots indéchiffrables.

Transcription

IMG_1212

N° 6 L 48

Livre et Manuel contenant
les admodiations des diesmes
dependans du Priorey de la
Moille faictes en Lanne 1631

IMG_1213

Repertoire pour le pnt. Manuel

La Moille

+ Le bourgeaz daval a le prendre par le biefz de lestain	f 1
+ Le bourgeaz du Miten	f 2
+ Le bourgeaz des lattes	f 3
+ Morel soubz Morbier	f 4
+ Le Carre de trez larce	f 5
+ Les Rousses d'aval	f 6
+ Gouland bas	f 7
+ Le Saugy	f 8
+ Le vivier damont	f 9
+ La Doy	f 10
+ Gouland hault	f 11
+ Rousses d'amont	f 12
+ Vivier daval	f 13
+ Landes d'amont	f 14

IMG_1214

+ Landes d'aval	f 15
-----------------	------

- + Morbier y compris les Communes f 16
- + Le Carre de Combe froide les mareschet
et le preyet f 17
- + Le Carre des Challettes & les Fraisses f 18
- + Le Carre dez les chappotz Jusques au
daval de Bellefontaine f 19
- + Le Carre dez Chappots Jusques au daval a la
de Bellefontaine-coste du Chandelier & Riseul f 20
- + Le Carre sus la coste de Chandelier
& la Chaux Morand f 21
- + Le Carre de Pierre GIROD dit A
BOURGUIGNON f 22
- + Le Carre d'amont du biefz de la
Chaille f 23

IMG_1215

[En marge à gauche :
A quatre vingtz onze quartaux
Les trois bourgeaz par la derniere
admodiation/]

[En haut à droite : 1]

La Moille.

Le Bourgea d'aval a le
biefz de lestain /

Du 14 Juillet 1631 par messieurs Le Celerier et DE RAMBEY
A quatre vingt Douze quartaulx par le Sr Claude REVERCHON, pour
les trois bourgeaz /

Du 22 Juillet 1631 par Monsieur DE RAMBEY
Attendu que nonobstant divers proclamat[ions] faicts aux prosnes des Eglises
de Longchaumois et Morbier, et Chapelle de Bellefontaine personne na
surhause led. pris de quatre vingtz et onze quartaulx, et apres avoir
ouy les dernieres admodiations, led. sieur DE RAMBEY a fait delivrance
desd. diesmes des trois bourgeaz de La Moille et dependances aud. sieur
Claude REVERCHON pnt. et stipulant pour lad. quantite, et soubz les termes
et conditions accoustumes en presence de Venerable Monsieur Marc PATEL
pbre. Curé dud. Longchaumois et Jehan BAUDERAT escuye, tesms. requis.

[Signé] *G Du Loverot* *M: Patel./ pbre.*

IMG_1216

[En haut à droite : 2]

[En marge à gauche :
comprins par la dernier

admodia(tion) avec l'article
precedant]

Le Bourgeaz du Myten

Comprins en ladmodiat[ion] faite au S^f Claude REVERCHON du
22 Juillet 1631 par mons. DE RAMBEY

IMG_1217

Morel soubz Morbier

[En marge à gauche :
A vingt trois quartaulx
quatre mesures par la
derniere admodiation y
comprins lheritage de
Pierre GIROD dit A BOURGUIGNON avec lHeritage de Pierre GIROD dit A BOURGUIGNON]

Du 20 Juillet 1631 par monsieur DE RAMBEY.

A vingtdeux quartaulx par le S^f Claude REVERCHON comprins lheritage de Perret
A BOURGUIGNON

Du 22 Juillet 1631

Attendu que nonobstant led. proclamat[ion] faite tant aux Eglises de Longchaumois
Morbier que Chapelle de Bellefontaine au Jourd'huy personne na surhause
lad. quantite de vingt deux quartaulz lad. Sieur DE RAMBEY a fait delivrance
desd. diesme aud. S^f Claude REVERCHON pnt. et stipulant Soubz les termes et
conditions accoustumers, en pnce. de venerable Monsieur Marc PATEL pbre.
Curé dud. Longch. et Jehan BAUDURET escuye, tesms. requis,
[Signé] *G du Loverot* *M: Patel / pbre./*

IMG_1218

[En marge à gauche :
A vingt trois quartaulz par
la derniere admodiation /]

[En haut à droite : 5]

Le carre de Trez l'arce

Du 6 Juillet 1631 par devant Mess^{re} le Cambellain et DE RAMBEY
A vingt trois quartaux et demy par le S^f Claude REVERCHON, auquel la delivrance
en a este faite par messieur le Celerier et DE RAMBEY pour lad.
quantite attendu quil ne sest trouve [?] personne qui layt voullu surhausser
en quatorzie. de Juillet de lad. annee aux termes et conditions accoustumes
En presence de Noble Jehan GAUDERAT François PONARD et Plus^{rs}
aultres [Signé] *Anathoille De Scey* *G du Loverot*

IMG_1219

[En haut à gauche :
A vingthuit quartaulx.
par la derniere admodiation
y comprins les deux
articles suyvantz /]

[En haut à droite : 6]

Les Rousses d'aval

Du troisie. daoust 1631 au lieu des Rousses par Messieurs
les Chantre, Celerier et Cambellain

[Suivent quatre lignes rayées, puis...]

A vingt six quartaulz par Pierre REVERCHON dit PYROLET A MONNIER y compris
les deux articles suygangs [sic].

A vingt six quartaulz et demy par Claude CHAVIN dit CLER

A vingt six quartaulz par led. PYROLET A MONNIER

A vingt sept quartaulz et demy par led. CHAVIN

A vingt sept quartaulz et six mesures par led. PYROLET A MONNIER

A vingthuict quartaulz par led. CHAVIN

A vingthuict quartaulz et demy mesures par led. PYROLET MONNIER

A vingt huict quartaulz et demy par led. CHAVIN tant en son nom que de Guill. GAILLARD ausquelz
Mess. Su_

en ont fait delivrance pour lad. quantite de vingthuict quartaulz et
demy quilz ont promis de payer pendant les six ans de la pnte. admodiat[ion]
aux termes et conditions accoustumes, Soulz lobligation de leurs
personnes et biens, fait en pnce. de Mre. Nicolas BONGUYOD note.
Denis RUFFET et plusieurs aultres /

[Signé] *Gaspar de Pra. H_ . De Scey_ Pierre de Lyobard*

IMG_1220

[En haut à gauche :

A Cinq quartaulz six mesures
par la derniere admodiation]

[En haut à droite : 10]

La Doy

Du 6 Juillet 1631 par devant Mess^{rs} le Cambellain et DE RAMBEY

A Cinq quartaulz six mesures par petit Claude MOREL dit A SEYTOUZ,

A Six quartaulz par Outhenin REVERCHON de la Doy

Du 13 Juillet par Messieurs les Celerier et DE RAMBEY

Attendu que personne na surhause lad. apretiation Mesd. Sieurs en ont fait
delivrance aud. Outhenin REVERCHON pour le pris de Six quartaulz payables
a la forme accoustume, En prnc. de Noble Jehan GAUDERAT et Sieur [?] Claude
JANTET, notes. et de Mre. Outhenin REVERCHON note. recepveur de mesd. Sieurs qui
a accepté led. apretiation [Signé] *Anathoille De Scey*

O Reverchon G du Joverot

IMG_1221

[En marge à gauche :

A dix quartaulz par la
derniere admodiation]

[En haut à droite : 13]

Vivier D'aval

Du troisme. daoust 1631 au lieu des Rousses par Messieurs les
Chantre Celerier et Cambellain

A Douze quartaulx par Claude REVERCHON PREVOST de la Moille pour et
au nom de Jehan LAMYEL et Claude CHAVIN /

A Douze quartaulx et demy mesures par Pierre LAMYEL JANTET

A Douze quartaulx et demy par led. PREVOST au nom
dud. Claude CHAVIN auquel mesd. Sieurs en ont fait delivrance pour
Lesd. douze quartaulx et demy quil a promis de payer pendant Lesd.
six ans de la pnte. admodia[tion] aux termes et conditions accustumes
pnt. lesd. Claude REVERCHON PREVOST, Claude GRENIER [?] MOTTE [?] dOrciere
et plusieurs aultres tesms.

[Signé] *Gaspar de Pra Anathoille De Scey*
Pierre de Lyobard

IMG_1222

[En haut à gauche :

A trente six quartaulx
par la derniere admodia[tion]

[En haut à droite : 15]

Landes d'aval

Du troisie. daoust 1631 au Lieu des Rousses par Messieurs
Les Chantre Celerier et Cambellain

Le diesme desd. Landes daval apretie a trente six quartaulx par le Sieur
Monnoyeur/

Et dep_ le unzie. daoust annee susd. par devant messieurs les
Chantre Celerier, Cambellain, et DE MOUSTIER a Pierre REVERCHON dit
PYROLET A MONNIER X [renvoi plus bas] a apreter led. diesme a trente six quartaulx
p_ lesquels ilz luy en ont fait la delivrance pour le le terme
de six ans soulz la promesse quil a fait de payer lad.

quantite chun. an aux termes et conditions accoustumes
Soubz toutes obligations submissions et Renonciations de
droist requises fait et passe en presence de Mre. Outhé.

ESTIEVENT Messire Jean BIDAS pb., X tant en son nom
que de Claude filz de led. petit Jean BENOIST BONNEF[OY] quil
promet se cons_ et soblige [reste de la ligne indéchiffable]

[Signé] *Anthoille De Scey*

Pierre de Lyobard *Ant. de Moustier*
_ *Bidas pbr.* [autre signature indéchiffable]

[Les pages 17 à 21 ont des titres mais ne contiennent pas d'actes.]

IMG_1223

[En haut à droite : 22]

Le Carre de Pierre GIROD
dit PERRET A BOURGUIGNON

[En haut à gauche :
a trois quartaux par la
dernier admodiation /]

[En marge de gauche :
A_ avec le Carre
de Morel soulz
Morbier]

Comprins avec le diesme du Carre de Morel /

IMG_1224

[En haut à gauche :
A Soixante dix dept
quartaux par la derniere
admodiation /]

En haut à droite : 23]

Le Carre damont du biefz de la Chaille

Du 13 Juillet 1631 par mess^{rs} Le Celerier et DE RAMBEY
Soixante dixsept quartaux par Claude filz de feu Loys ROMAN PICQUANT

Du troisie. daoust 1631 par messieurs les Chantre, Celerier et
Cambellain au Lieu des Rousses
A Soixante dixsept quartaux et demy par Jacquemoz CRESTIN, Anthoine filz
dAnthoine PAIGET, Perre LAMYEL CHAPUYS, et petit Claude JAMGROS le
filz.

A Soixante dixhuict quartaux par led. ROMAN PICQUANT, petit JAMGUILL. [?]
dit MOTTET A LONJEAN,

A Soixante dixhuict quartaux et demy par led. Jacquemoz CRESTIN en
Consors que sont Anthoine filz dAnthoine PAIGET, Pierre LAMYEL CHAPUYS
et petit Claude JAMGROS le Jeusne,

A Soixante dixhuict quartaux six mesures par Claude filz de feu petit
Jehan BENOIST BONNEFOY /

A Soixante dixneufz quartaulz par lesd. ROMAN PICQUANT et Jehan [JEHAN ?] GUILL.

A Soixante dixneufz quartx. et demy par Claude REVERCHON PREVOST

A Quatre vingt quartaulx par Pierre REVERCHON dit
PYROLET A MONNIER en consors,

A quatre vingtz quartaulx et demy mesures par led. BONNEFOY

A quatre vingtz et un quartal par led. Pierre REVERCHON dit PYROLET A
MONNIER

A quatre vingtz un quartal et une mesure par led. BONNEFOY

A quatre vingtz un quartal et demy par led. Pierre REVERCHON dit
PYROLET A MONNIER, Claude filz de petit Claude JAMGROS, François
JEHAN GROS, Jacquemoz CRESTIN dit A LA PETYOLA

[Suivent d'une demi ligne et une ligne entière qui ont été rayées.]

IMG_1225

A quatre vingtz deux quartaulx par Denys RUFFET,

A quatre vingtz deux quartaulx et un cest_ par PYROLET A MONNIER

A quatre vingtz deux quartaulx et demy par Claude A PICQUANT au nom et comme ayant charge de Mre. Nicolas BONGUYOD

A quatre vingtz trois quartaulx par led. PYROLET A MONNIER tant en son nom que de ses consors sus nommez, qui sont Claude filz de feu petit Jehan BENOIST BONNEFOY, Claude filz de feu petit Claude JAMGROS et Jacquemez CRESTIN dit A LA PETYOLA, ausquels tous prn. et acceptans Mesd. Sieurs en ont faict delivrance po.

lad. quantite de quatre vingtz trois quartaulx, quilz ont promis payer pendant led. six ans aux termes et conditions accoustumes Soulz lobligation de leurs personnes et biens en forme de droit Submissions et Re_ requises, fait en prns. de Mre.

Nicolas BONGUYOD, Claude MOREL SOYTOUX et plusieurs aultres et du S^r Monnoyer.

[Signé] *Gaspar de Pra* *Anat De Scey_*
Pierre de Lyobard *C benoict bonnefoy*